

Madame
Monsieur le

Gouverneur
Bourgmestre
Président de CPAS
Président de l'Intercommunale
Président du Collège de police

service
Sécurité Sociale

date
20.11.2014

vosre correspondant
Ariane Boitel

téléphone
02/239.14.35

e-mail
Ariane.boitel@onssapl.fgov.be

.....

Communication 2014/11

Réforme des services d'incendie – transfert du personnel - adaptation des avances

.....

Création des zones de secours ; loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile (MB 31 juillet 2007)

Adaptation des avances en matière de paiement de cotisation de sécurité sociale.

Madame,
Monsieur,

Pour ce qui concerne les adaptations des avances sur les paiements des cotisations de sécurité sociale, chaque commune concernée est invitée à nous adresser en accord avec la zone de secours, un plan collégalement signé, mentionnant pour le personnel transféré, la masse salariale trimestrielle par codes travailleurs (statutaires, contractuels et APE).

L'ONSSAPL déduira les sommes en cause du montant des avances versées par les administrations locales du trimestre de référence et fera l'addition des différents plans de transfert afin de déterminer au plus juste les avances que les zones devront verser.

Faute d'un tel plan, l'ONSSAPL poursuivra normalement le calcul des avances des administrations locales concernées et les zones de secours devront alors s'acquitter du solde intégral des cotisations trimestrielles.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Pour toute question relative à votre déclaration de sécurité sociale, veuillez contacter votre gestionnaire de dossier.

.....

François Florizoone
Administrateur général